339

CIRCULAIRE

14 Nov 1848

AU CLERGE DU DIOCESE DE MONTREAL.

ÉVÊCHÉ DE MONTREAL, LE 14 NOVEMBRE 1848.

MONSIEUR,

La Présente est pour vous informer que j'ai fait dresser, pour 1849, un *Ordo*, sur le modèle de ceux qui s'impriment à Rome et en France, pour la commodité de chaque Ecclésiastique, tenu à la récitation de l'Office-Divin, et à la célébration de la Sainte Messe.

J'ai réglé que chaque Eglise s'en procurerait un exemplaire qui devra être déposé à la Sacristie et mis en vue du Prêtre se revêtant des ornements sacrés. Cet Ordo est sorti de presse, et se vend aux bureaux des *Mélanges Religieux*, à quinze sous l'exemplaire.

Je profite de l'occasion pour vous prier d'exhorter tous ceux de votre Paroisse qui appartiennent à l'Association de la Propagation de la Foi, de vouloir bien payer d'avance une partie de leur contribution ; parce que je vais prochainement visiter les Townships, et que j'aurai besoin de quelques fonds pour encourager les nouveaux colons dans leurs bâtisses d'Eglise. Ayez la bonté de faire tenir au plus tôt à l'Evêché ce que vous aurez pu retirer.

J'apprends avec douleur que plusieurs d'entr'eux vont avoir cet hiver beaucoup de misère ; je le crois sans peine. Mais comme, grâce à la bonne récolte, les campagnes sont maintenant assez à l'aise, n'y aurait-il pas quelque moyen de porter secours à des frères qui pourraient bien être réduits à une extrême misère ? C'est ce que je vous prie de considérer dans votre tendre charité. Je ne manquerai pas de prendre sur les lieux tous les renseignements possibles, et de vous en faire part ensuite, afin que la Colonisation ne soit pas arrêtée maintenant qu'elle paraît être en bon train.

Veuillez bien, pour encourager l'Association de la Propagation de la Foi, représenter à vos bons et zélés Paroissiens qu'il est question d'une Œuvre qui les touche de près, puisqu'il s'agit de procurer de bons établissements aux enfans de la Patrie, et surtout d'assurer à des milliers d'âmes exposées à se perdre, des moyens de salut. La Lettre Pastorale du 17 Juin et la Circulaire du 27 Juillet derniers peuvent vous fournir quelques motifs de répandre de plus en plus cette belle Association.

Pour encourager la Société de Tempérance, dans un temps aussi critique que celui qui nous arrive, je désire faire publier la liste de toutes les Paroisses où elle est établie, en mentionnant le nombre des âmes, des communiants et des Associés. Veuillez bien me donner au plus tôt ces chiffres. Vous savez mieux que moi la force de l'exemple dans l'établissement de cette Société.

Je suis bien cordialement,

Monsieur,

Votre très humble

Et très obéissant serviteur.

(Signé) ✠I. G. Ev. DE MONTREAL.

(*Pour vraie copie*)

A. Lacombe ACOL. S. *Secrétaire*